



Père Noël et Mère Noël... | Photo: Clément Vaillancourt

L'écho

Une belle réussite pour le premier Noël au village

À lire en page 8

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE COMPTON | JANVIER 2020 | VOLUME 28 | NUMÉRO 11 | COMPTON.CA/ECHO

Compton L'écho municipal

Y a-t-il du plomb dans l'eau à Compton?

-page 3

Programmation Plaisirs d'hiver

-page 5



Nouveaux-nés de Compton

-page 7

La prochaines assemblée régulière du conseil aura lieu le MARDI 21 JANVIER 2020 à 19 h 30

Fermé pour la période des Fêtes du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020. De retour le lundi 6 janvier 2020

Heures régulières d'ouverture du bureau municipal:
Les lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h,
le mardi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

L'écho citoyen



L'ÉCHO DE L'ÉCOLE

Lire et faire lire, un projet apprécié

page 14



CLUB LIONS

33 années de succès du Souper Fondue

page 11

COMPTON AU BOULOT

Magali T. Pelletier a de l'énergie à revendre!

page 15





Vos affaires municipales

Séance ordinaire du conseil du 10 décembre 2019

LA MUNICIPALITÉ AUTORISÉ

- la facturation d'un montant forfaitaire de 35 812 \$ à la Municipalité de Martinville pour la protection contre l'incendie sur son territoire pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, le tout payable en deux versements égaux de 11 937 \$ au plus tard les 31 mars et 30 juin 2020, suivis d'un dernier versement de 11 938 \$ au plus tard le 30 septembre 2020. Cette entente du Service en Sécurité des incendies lie la Municipalité de Martinville avec Compton depuis décembre 2002, laquelle se renouvelle annuellement.

- et entérine la signature, par le directeur général, du contrat de service d'un patrouilleur avec Michel Boutin fars Traitement Boutinsecte inc. durant la saison hivernale 2019-2020 à raison de 18,90 \$ l'heure à compter du 10 novembre 2019.

- un budget de 725 \$ pour la tenue d'un souper pour les bénévoles de la bibliothèque qui se tiendra le 16 décembre prochain au Restaurant 5e Élément de Compton. Le Conseil souhaite ainsi remercier les bénévoles de la Bibliothèque pour leur contribution au bon fonctionnement de celle-ci.

- une dépense maximale de 2 500 \$, pour un souper des Fêtes au cours duquel le conseil recevra les employés municipaux accompagnés, attendu que les conjoints/ conjointes des élus assumeront les frais de repas selon la politique en vigueur.

- le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente d'utilisation d'infrastructures avec la Paroisse N-D-de-l'Unité, car il y a lieu de modifier et de renouveler l'entente d'utilisation d'infrastructures avec eux.

- le paiement d'un montant de 100 \$ au Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook en soutien à la Campagne des Paniers de Noël 2019 et à la Grande Guignolée des médias, car cet organisme œuvre également sur le territoire de la Municipalité tout au cours de l'année.

LA MUNICIPALITÉ ADOPTE

- la Politique d'amélioration et d'entretien du réseau routier. Le Conseil souhaite

ainsi établir des critères précis par le biais d'une politique, laquelle vise à arrimer les budgets et les pratiques au niveau des services déterminés par le Conseil.

LA MUNICIPALITÉ ACCORDE

- aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) au camp de jour 2020 pour une période supérieure à cinq semaines les rabais suivants :

5 \$ par semaine pour le 1^{er} enfant;
10 \$ par semaine pour le 2^e enfant;
15 \$ par semaine pour le 3^e enfant.

Ces rabais sont cumulatifs par enfant pour un total de rabais maximums de 30 \$ par semaine.

La gestion et la supervision du camp de jour 2020 se feront par la MRC de Coaticook et le Conseil souhaite maintenir une tarification équivalente à celle de 2019 pour le même service. Les tarifs de la MRC pour le camp de jour 2020 pour six et sept semaines d'utilisation sont les suivants :

	7 semaines			6 semaines		
	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants
Frais d'inscription	310\$	620\$	930\$	270\$	540\$	810\$

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE

- à prendre en charge les infrastructures de la rue Denise, tel que stipulé à l'entente en vertu du Règlement 2015-132 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et autorise le maire et le secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants désignés à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat et les documents nécessaires pour mener le dossier à terme. Le tout étant en accord avec les procédures à suivre dans le projet du développement résidentiel Massé - Phase III, la Municipalité doit confirmer la prise en charge des infrastructures une fois les travaux terminés et le certificat de réception provisoire des ouvrages a été émis par la firme d'ingénieurs Saint-Georges structures et civil inc. en date du 7 octobre 2019.

LA MUNICIPALITÉ DÉSIGNE

- Monsieur le conseiller Benoît Bouthillette à titre de maire suppléant de la Municipalité de Compton en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste pour la période débutant en date du 1er janvier 2020 jusqu'au 30 juin 2020 et pour siéger à la MRC de Coaticook durant la même période.

- Monsieur le conseiller Réjean Mégré à titre de maire suppléant de la Municipalité de Compton en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste pour la période débutant le 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 et pour siéger à la MRC de Coaticook durant la même période.

LA MUNICIPALITÉ ENTÉRINE

- l'embauche du candidat monsieur Marcel Jr. Lahaie, en date du 5 décembre 2019 comme pompier volontaire avec

rémunération au niveau Pompier formé; la période de probation pour le candidat est telle que définie à la section 4.05 du Recueil de gestion des ressources humaines.

- l'embauche de monsieur Marcel Jr. Lahaie au poste de journalier-chauffeur temporaire à temps plein au service des Travaux publics et celle de monsieur Daniel-Raphaël Dubreuil au poste de journalier-chauffeur temporaire à temps plein au service des Travaux publics. L'emploi de messieurs Lahaie et Dubreuil se poursuivra jusqu'au 15 avril 2020 avec possibilité de prolongement. Les conditions de travail de M. Lahaie et M. Dubreuil sont celles figurant au Recueil de gestion des ressources humaines en vigueur.

- l'embauche de monsieur Brandon Charleau en tant qu'employé surnuméraire à la patinoire à compter du 28 octobre 2019 pour la durée de la saison hivernale 2019-2020.

- l'octroi de contrat pour l'élaboration d'un outil d'évaluation et de performance et l'analyse des conditions de travail à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) au coût de 8 033 \$ plus les frais de déplacement. Le conseil autorise aussi le remaniement d'un montant de 5 805 \$ du poste budgétaire 2019 du service Conseil et d'un montant de 2 228 \$ du poste budgétaire 2019 du service Gestion financière et administrative vers le poste budgétaire 2019 du service Gestion du personnel.

- le règlement numéro 2019-162-1.19 concernant la circulation et le stationnement. Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur un côté de la voie publique identifiée à l'annexe E-1 du présent règlement, laquelle en fait partie intégrante.

La Municipalité autorise le service technique à placer et à maintenir en place une signalisation interdisant le stationnement aux endroits indiqués à ladite annexe. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, en date du 1^{er} janvier 2020.

Interdiction de se garer sur un côté de la voie publique sur la/les voies publiques suivantes:

Interdit de se garer sur un côté de la rue Bellevue, de l'intersection rue Massé jusqu'à De la Station - direction sud.

LIMITES DE VITESSE

Zones de 30 km/h

- Sur la rue des Blés
- Sur la rue Denise
- Sur la rue des Épinettes
- Sur la rue du Grand-Duc
- Sur la rue Du Hameau
- Sur la rue Massé
- Sur la rue des Ormes

Zones de 60 km/h

- Sur le chemin Cochrane, directions nord et sud, sur 800 mètres de l'intersection Moe's River.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

M. Bernard Vanasse, maire

Mme la conseillère Sylvie Lemonde, district n° 1

Mme la conseillère Danielle Lanciaux, district n° 2

M. le conseiller Jean-Pierre Charuest, district n° 3

M. le conseiller Marc-André Desrochers, district n° 4

M. le conseiller Benoît Bouthillette, district n° 5

M. le conseiller Réjean Mégré, district n° 6

Adoption du Règlement numéro 2002-35-35.19 modifiant le Règlement numéro 2002-35 afin de modifier les usages et les normes d'implantation dans la zone RC-4

Considérant la volonté de la Municipalité d'apporter des modifications au Règlement numéro 2002-35 afin de modifier les usages et les normes d'implantation dans la zone RC-4, qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 8 octobre 2019, que le projet de règlement a dûment été présenté à la séance du conseil du 8 octobre 2019, que le premier projet de règlement 2002-35-35.19 a été adopté lors de la séance du 8 octobre 2019, qu'une assemblée publique de consultation relativement à ce projet de règlement a été tenue le 12 novembre 2019, que le second projet a été adopté à la séance du 12 novembre 2019 et qu'aucune demande d'approbation référendaire à l'égard du second projet de règlement n'a été reçue, ledit règlement a été adopté.

Adoption du premier Projet de règlement numéro 2002-35-36.19 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages mixtes à l'intérieur des bâtiments.

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la Municipalité peut modifier son règlement de zonage numéro 2002-35, qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur, que le présent premier Projet de règlement a dûment été déposé à la présente séance, que des copies du présent Projet de règlement ont été mises à la disposition du public, il a été résolu d'adopter le présent projet de règlement numéro 2002-35-36.19 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages mixtes à l'intérieur des bâtiments.

Dépôt du Projet de Règlement modifiant le Règlement numéro 2010-103 visant à établir le traitement des élus municipaux

Madame la conseillère Sylvie Lemonde dépose le Projet de règlement modifiant le Règlement numéro 2010-103 visant à établir le traitement des élus municipaux. Considérant que le conseil de la Municipalité de Compton juge à propos de modifier son règlement établissant le traitement des élus municipaux, qu'un avis de motion a été donné à la séance



du 10 décembre 2019, il est décrété ce qui suit :

Une rémunération additionnelle de 24,51 \$ par présence est versée à tout membre du conseil qui exerce les fonctions particulières sur les comités ci-après énumérés :

- Comité de travail ou plénier
- Comité administratif
- Comité Culture et Patrimoine
- Comité Loisirs
- Comité sur la Sécurité publique
- Comité consultatif d'Urbanisme
- Comité des Citoyens en environnement
- Comité de Développement local
- Comité Famille et Aînés
- Comité Travaux publics
- Comité d'embellissement
- Comité ad hoc de révision de la Politique familiale et des aînés
- Comité ad hoc hôtel de ville
- Comité ad hoc aménagement routes 147-208
- Comité ad hoc King's Hall et Arbrisseaux
- Comité ad hoc sur la fiscalité agricole
- Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSRC)
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- Gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook
- OMH de Compton
- Syndicat de copropriété Notre-Dame-des-Prés
- Sécurité incendie de la MRC de Coaticook

Une rémunération additionnelle de 250 \$ est versée annuellement à tout membre du conseil qui exerce les fonctions de président(e) sur les comités ci-après énumérés conditionnellement à la tenue d'une réunion:

- Culture et Patrimoine
- Loisirs
- Urbanisme
- Développement local
- Citoyens en environnement
- Embellissement
- Familles et Aînés
- Comité administratif

Dépôt d'avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoît Bouthillette qu'un règlement décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier 2020 sera déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure du Conseil.

Dépôt du Projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier 2020

Monsieur le conseiller Benoît Bouthillette dépose le Projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier 2020. Le projet de règlement vise à déterminer les taxes foncières générales, les taxes spéciales, les tarifications pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux usées, de collecte et traitement des matières résiduelles, d'autres frais applicables ainsi que le mode de paiement de ces contributions pour 2020.

Ce règlement s'adresse à l'ensemble des citoyens de la municipalité et fera l'objet de l'envoi de comptes de taxes en début d'exercice.

Séance spéciale du 3 décembre 2019

LA MUNICIPALITÉ A ENTÉRINÉ

- l'octroi de contrat pour la rénovation et le recouvrement en tôle d'une partie du garage municipal à Construction Longier inc. pour un montant de 82 200 \$. Un premier appel d'offres sur invitation auprès de trois entrepreneurs avait été lancé le 18 septembre 2019, pour lequel aucune soumission n'avait été déposée. Un deuxième appel d'offres sur invitation avait été lancé auprès de six entrepreneurs le 24 octobre 2019 pour lequel une seule soumission a été reçue. Cette seule soumission reçue était conforme.

AVERTISSEMENT

Les résumés des assemblées du conseil publiés dans *L'écho* n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction du journal. La version intégrale des procès-verbaux est disponible au www.compton.ca sous l'onglet Municipalité où on peut également trouver le calendrier et l'ordre du jour des séances du conseil.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020.

Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2020.



Joyeuses Fêtes à tous !

Avis important MODIFICATIONS DE SECTEURS

Prenez note qu'à compter de **Janvier 2020** que le secteur des rues Hameau, des Blés, des Épinettes, des Ormes (C-1) sera dorénavant **déplacé dans le secteur B1.**

Ici, on cultive le goût!

le gros Pierre

Gaëtan Gilbert et Mélanie Éliane Marcoux

6335, route Louis-S.-St-Laurent, Compton
Tél. : 819 835-5549
www.grosPierre.com | vergergrosPierre@gmail.com

Y a-t-il du plomb dans l'eau à Compton ?

Voici, un résumé sous forme de questions-réponses du suivi du plomb dans l'eau potable.

Pour ce qui est de la municipalité de Compton, toutes les anciennes conduites d'eau potable et les entrées de service ont été changées en 1970. Les conduites principales d'eau potable sont en fonte et les entrées de service sont en cuivre. À notre connaissance, il n'y a pas de conduites de plomb sur le réseau d'aqueduc municipal. Les analyses d'eau potable sur le réseau ne détectent pas la présence de plombs. Les résultats sont en dessous des seuils détectables par le laboratoire.

Pourquoi le plomb présente-t-il un risque pour la santé?

Le plomb est reconnu pour avoir des effets néfastes sur la santé humaine. À de faibles concentrations, il affecte surtout le système nerveux et peut entraîner des effets mineurs sur le développement intellectuel des nourrissons et des enfants de moins de six ans. Ces derniers sont plus vulnérables, car ils sont en pleine croissance. Il en est de même pour le fœtus des femmes enceintes.

D'où peut provenir le plomb se retrouvant dans l'eau potable?

Le plomb retrouvé dans l'eau potable provient de certaines composantes du système de distribution. Les principales sources de plomb sont les entrées de service en plomb (canalisation raccordant le bâtiment aux conduites du réseau) ou la tuyauterie interne du bâtiment (soudures en plomb, anciens tuyaux en plomb, accessoires de plomberie, etc.).

Des entrées de service en plomb ont été utilisées dans les canalisations d'eau potable au début du siècle dernier. L'avènement du cuivre, après la Seconde Guerre mondiale, est venu modifier cette pratique, de sorte que l'utilisation des entrées de service en plomb a progressivement disparu et a été interdite par le Code de la plomberie en 1980.

Par ailleurs, en 1989, le Code de la plomberie a interdit l'utilisation de soudures contenant plus de 0,2 % de plomb. Comme on retrouve encore du fil à souder avec plus de 0,2 % de plomb sur les tablettes des quincailleries, il est encore possible de trouver des soudures avec un contenu élevé en plomb. Toutefois, les soudures en plomb peuvent graduellement cesser de libérer du plomb après quelques années.

Toujours à l'intérieur des résidences, les accessoires de plomberie, comme la robinetterie et les compteurs d'eau, peuvent être des sources de plomb dans l'eau. Enfin, il peut arriver qu'on retrouve de la tuyauterie en plomb dans des habitations très anciennes, mais cette situation demeure exceptionnelle.

Malgré ces différentes sources de plomb qui peuvent varier grandement d'une résidence à une autre, la présence de plomb dans l'eau du robinet dépend également de la nature de l'eau distribuée et de son utilisation. En effet, la concentration de plomb dans l'eau du robinet est influencée par la capacité de l'eau à provoquer la dissolution du plomb avec lequel elle vient en contact (agressivité et température de l'eau). La concentration de plomb dépend aussi de la durée de stagnation de l'eau dans les conduites avant d'ouvrir le robinet et du temps où on laisse couler l'eau avant de remplir son verre.

Où retrouve-t-on des entrées de service en plomb au Québec?

Selon l'information dont le ministère de l'Environnement dispose, des entrées de service en plomb sont susceptibles d'avoir été installées dans la majorité des régions du Québec jusqu'en 1955, jusqu'en 1967 dans la région de Montréal et jusqu'en 1971 dans la région des Laurentides. Seules les régions de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec seraient peu ou pas visées par cette problématique. Un rapport commandé par le Ministère en 1994 évaluait ce nombre à 100 000 dans les municipalités du Québec en excluant Montréal.

Comment vérifier la présence d'une entrée de service en plomb chez moi?

Au Québec, le risque est faible que des entrées de service en plomb aient été installées pour raccorder des résidences au réseau de distribution après les années 1970. Cette pratique a d'ailleurs été interdite par le Code de plomberie en 1980.

Si l'on soupçonne la présence d'une entrée de service en plomb, il est parfois possible de vérifier la conduite d'eau potable située à l'entrée d'eau du bâtiment. La conduite d'entrée d'eau située au sous-sol est visible si des cloisons intérieures n'ont pas été installées. Une conduite en plomb est de couleur gris métallique, n'a pas de résonance quand on la frappe avec un objet métallique et est inerte lorsqu'on approche un aimant.

Par contre, l'entrée de service se compose de deux sections: celle qui appartient à la Municipalité et celle qui appartient au propriétaire de la résidence, la limite étant le robinet d'arrêt, communément appelé « bonhomme à eau », qui est généralement situé à l'extérieur, sur le terrain de la résidence. La section du propriétaire pourrait être en plomb, mais peu probable.

- **Alain Beaulieu, B.Sc.**
Directeur du service d'urbanisme
Responsable des infrastructures
d'aqueduc et d'égout

Source : Ministère de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques du Québec

Écho du maire



Bonjour à toutes et à tous,

La Municipalité a fait l'acquisition d'un camion-pompe pour l'intervention en cas d'incendie. Les premières minutes qui sont critiques lors d'une intervention gagneront en efficacité. Le travail d'intervention de nos pompiers sera grandement facilité par cet équipement.

Des travaux majeurs de réparation de la toiture du garage municipal sont nécessaires. Plusieurs inspections ont permis d'identifier que le contre-plaqué et le revêtement de tôle doivent être changés. La firme Longer a obtenu le contrat et exécutera les travaux avant l'hiver.

La période hivernale apporte aussi son lot de contraintes du côté des transports. Pour faciliter le déneigement, nous demandons votre collaboration en évitant de vous garer en bordure des rues.

En terminant, je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes. Pour certains, c'est le moment des rencontres avec les parents, les amis et les vieilles connaissances. Pour d'autres, c'est un moment où il fait bon ralentir. Quoi qu'il en soit, l'année 2020 est à nos portes et pour notre Municipalité, ce sera une année d'inauguration, de nouveaux projets auxquels il me tarde d'arriver !

À bientôt,

Bernard Vanasse

Station Service Boivin Inc.
UNI-PRO
6640, Louis-S.-St-Laurent, Compton J0B 1L0
Patrick et Daniel
Tél.: 819 835-5447
garageboivin@hotmail.com



LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
JM Martineau inc.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516
Michel Martineau • Bruno Scalabrini
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0
info@jmmartineau.com

LA JEUNESSE
tuyauterie & cie
819 849-9793
CHAUFFAGE FLOMBÈRE GAZ & AIR

Compton
La patinoire du Récré-O-Parc sera ouverte dès que les conditions climatiques le permettront.
Heures d'ouverture :
Dimanche au jeudi 9 h à 21 h
Vendredi et samedi 9 h à 22 h
compton.ca

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2002-35-36.19



Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 2002-35-36.19 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 10 décembre 2019, le conseil municipal de la Municipalité de Compton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de modifier les usages mixtes à l'intérieur des bâtiments.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le 21 janvier à 19 h 15**, à l'Hôtel de Ville, situé au 6747, route Louis-S.-St-Laurent, à Compton. Au cours de cette assemblée, Monsieur Bernard Vanasse, maire de

la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, situé au 6745, route Louis-S.-St-Laurent, à Compton de 8 h 30 à 16 h 00 le lundi, mercredi et jeudi, de 8 h 30 à 17 h 30 le mardi, et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À COMPTON, ce 19 décembre 2019

- **Philippe De Courval**,
Secrétaire-trésorier, Directeur Général
Municipalité de Compton

PLAISIRS D'HIVER
QUI CONSTRUIRA LE PLUS BEAU CHÂTEAU DE NEIGE CET HIVER ?
Le Comité des Loisirs de Compton vous invite à construire le plus beau château de neige et à vous inscrire sur le web du 6 janvier au 9 mars 2020 plusieurs prix provinciaux à gagner et deux certificats-cadeaux de 25\$ à gagner pour les participants de Compton..
defichateaudeneige.ca

Le temps des réjouissances est à nos portes. Pour cette occasion, le maire Bernard Vanasse, les conseillères et les conseillers municipaux, ainsi que l'équipe municipale tiennent à vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes. Prenez le temps de festoyer avec ceux que vous aimez.

Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers!

Joyeuses Fêtes & Bonne Année 2020!



PLAISIRS D'HIVER



Vendredi 31 janvier

18 h 30 à 21 h 30

Petit feu de joie et guimauves, bar à chocolats chauds
Glissade et trottinette des neiges - apportez votre lampe frontale/de poche

18 h 30 à 20 h 30

Disco patin sur la grande patinoire avec musique et ambiance lumineuse

*Le hockey libre aura lieu à partir de 20 h 30

18 h 45 et 20 h 15

Départs de la promenade guidée en raquettes ou en ski de fond - apportez votre lampe frontale/de poche et vos raquettes



Samedi 1er février

11 h Ouverture du site, activités en continu durant la journée

- Jeux gonflables
- Glissade
- Petits feux de joie
- Promenade en raquettes
- Trottinette des neiges

12 h

BBQ service de hot-dogs

11 h à 14 h

Patin libre sur la grande patinoire

12 h 30

Début des tours en carriole

13 h

Zumba des neiges du Studio l'Envolée avec Johanne Dugrenier

13 h à 14 h

Joutes amicales de Yukigassen

14 h à 15 h

Concours d'habiletés avec un gardien de but

15 h

Conte près du feu par la Bibliothèque Estelle-Bureau

15 h 30

Fin des tours en carriole

16 h

Fin des activités organisées

Cantine sur place au profit du Comité des loisirs, hot-dogs, gruau local, breuvages chauds, bar à chocolat chaud. Apportez vos patins, raquettes et vos traîneaux!
Pour informations contactez loisirs@compton.ca ou 819 835-5584

Ferblanterie EdgarRoy

Systèmes complets de chauffage, ventilation, climatisation.
Conception, fabrication et installation.

1021, rue Child
Coaticook, Qc J1A 2S0

T. 819 849-0532
edrois@ferblanterieroy.ca

ferblanterieroy.ca

Veilleux
Mini - Excavation

- Déménagement
- Transports de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : Tommy Veilleux
Res. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-1806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent,
Compton, Qc, J0B 1L0

LE RELAIS DU DOMAINE
CLUB VIDÉO · DIÉSEL

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton (Qc.) J0B 1L0

Tel. / Fax : 819 835-9448



BIBLIOTHÈQUE Estelle-Bureau

VACANCES DES FÊTES

Veillez noter que nous serons fermés du 23 décembre au 2 janvier
De retour vendredi 3 janvier



LÀ

POUR LES GENS DE CHEZ NOUS

PROMUTUEL
ASSURANCE

1 877 799-8844

ANIMALERIE
Chez Chanel

- Animaux de compagnie
- Nourriture
- Produits
- Accessoires
- Service de toilettage et pension

392, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook (QC) J1A 2N9
Tél. 819 849-7913
info@chezchanel.com www.chezchanel.com



En cas d'urgence, faites le 911!



Lorsque vous devez appeler les ambulanciers, les policiers ou les pompiers, c'est qu'il y a une urgence. Pour les joindre rapidement, vous devez les appeler via le 911. Il est beaucoup plus rapide et efficace de faire le ce numéro que de passer par la Sûreté du Québec, votre Municipalité, la MRC ou autre.

En faisant le 911, le répartiteur vous demandera de quel type d'urgence il s'agit. En lui donnant des informations claires et précises, les pompiers, les ambulanciers ou les policiers seront alertés en moyenne d'une (1) minute suivant le début de la prise d'appel.

L'appel au 911

Afin d'être en mesure de bien saisir ce qui se passe et quels intervenants il faut envoyer, le répartiteur vous posera une panoplie de questions. Sachez que les services d'urgence sont alertés très rapidement et sont fort probablement déjà en route lorsque vous continuez de répondre à ces questions. Les informations supplémentaires reçues seront transférées au service d'urgence pour lui donner plus d'informations, par exemple, s'il y a des blessés, s'il y a toujours des gens à l'intérieur, de quel type de bâtiment il s'agit, s'il y a des matières dangereuses d'impliquées, s'il y a des risques de propagation à d'autres bâtiments, etc. Ces informations servent à mieux préparer les intervenants à faire face à l'urgence à laquelle ils doivent répondre.

Si votre vie est en danger, le répartiteur vous demandera de raccrocher et de quitter les lieux advenant que vous soyez toujours à l'intérieur et qu'un incendie a éclaté. Il vous proposera probablement de le rappeler une fois à l'extérieur pour s'assurer de votre sécurité et vous offrir un support moral en attendant l'arrivée des intervenants.

Système d'alarme relié à une centrale

Pour les citoyens qui sont reliés à une centrale d'alarme (ADT, Protectron, Surveillance Plus ou autres), il est extrêmement important de s'assurer que l'adresse que possède la centrale est l'adresse physique du bâtiment en question et non l'adresse postale. En donnant l'adresse postale, cela peut créer des problèmes lors de la répartition des appels par le centre d'urgence 911, qui pourrait ne pas envoyer le service d'urgence le plus près. Cela aurait donc pour effet de rallonger le délai de déplacement des pompiers, et ainsi possiblement diminuer les chances de survie ou augmenter considérablement les dommages au bâtiment en cas d'incendie, en raison d'un délai d'intervention plus long que la normale.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES

- ARBRE DE NOËL**
 - Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
 - Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
 - Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.
- CUISINE DES FÊTES**
 - Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
 - Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
 - Éloignez les enfants de la cuisinière.
 - Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF**
 - Branchez l'appareil directement dans la prise.
 - Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
 - Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- LUMIÈRES DÉCORATIVES**
 - Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
 - Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- BRÛLEUR À FONDUE**
 - Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
 - Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
 - Privilégiez un poêle à fondue électrique.
- BOUTILLES**
 - Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
 - Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
 - Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- BALLONGES ÉLECTRIQUES**
 - Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
 - Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
 - Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.
- SORTIES ET VOIES D'ACCÈS**
 - Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
 - Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.
- CENDRES CHAUDES**
 - Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
 - Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement Québec

En cas de question

Si vous avez des questions non urgentes à demander aux pompiers, il est préférable de passer directement par le numéro de la caserne ou d'appeler le bureau municipal qui vous recommandera la bonne personne.

Département de la prévention incendie

Pour des conseils de prévention, vous pouvez joindre les préventionnistes à la MRC de Coaticook au 819 849-9166.



Vous aimez votre journal communautaire L'écho de Compton?

Devenez membre soutien de l'OBNL L'écho de Compton

Nous vous invitons à devenir membre de L'écho afin de le soutenir financièrement pour qu'il demeure toujours le plus beau des journaux! Le coût annuel pour devenir membre régulier est de 10\$ et membre corporatif, 50\$.

REMP LISSEZ CE BON ET POSTEZ-LE-NOUS

Je deviens membre de l'OBNL L'écho de Compton

Membre régulier : 10 \$ par année Membre corporatif : 50 \$ par année

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Je fais mon chèque à l'attention de l'OBNL L'écho de Compton
CP 322, Compton, Qc, J0B 1L0

Merci de votre soutien à votre journal communautaire!





MÉGANE RAYMOND
Mylène Foucher et René Raymond



ALYSON MARTINEAU
Kim Côté et Keven Martineau



ÉLIANE MARION
Vanessa Cloutier et Raphaël Marion



TRISTAN LEMIRE
Stéphanie Hampton et Alexandre Lemire



THÉO PERRON
Laura Leclerc et Jimmy Perron



JUSTIN ROY
Joanie Doyon et Jonathan Roy



MIKAËLA VIENS
Claudia Lauzon et Jean-Christophe Viens



LÉO FORAND
Stéphanie Hébert et Bruno Forand



ZACKAËL PARÉ
Karine Scalabrini et Kaven Paré

Bienvenue aux nouveau-nés comptonois!

Le dimanche 8 décembre, les Lions de Compton et la Municipalité soulignent la venue des nouveau-nés de l'année lors d'une fête de Noël teintée de joie de vivre.

- PAR DANIELLE GOYETTE

De nombreuses familles étaient présentes pour venir s'amuser et rencontrer le père Noël qui a distribué plein de cadeaux pour l'occasion. On a pu compter quelque 63 adultes et 76 enfants qui ont profité de la fête. Onze des vingt-cinq nouveau-nés comptonois ont reçu du Maire Bernard Vanasse un beau chèque de 100 \$ pour célébrer leur venue parmi nous. Le père Noël a aussi rencontré chacun d'eux et tous les enfants sur place ont eu droit à des cadeaux et des friandises. Un autre moment inoubliable organisé depuis plus de vingt ans par le Club Lions et qui réunit chaque fois tout-petits, grands et aînés!

.....

Voici les nouveau-nés qui ne pouvaient pas être présents

ARTHUR VEILLETTE
Nadia Péloquin et Maxime Veillette

DIANA COOPER
Jessica Ledoux et Bradley Cooper

CHARLIE LÉTOURNEAU
Gabrielle Lavoie et Antoine Létourneau

MALIK BLAIS
Cynthia Pelletier et Yannick Blais

HEIDI LACHANCE
Sibylle Turin et Nicolas Lachance

LEYLA BISSONNETTE
Louise Chouinard et Alain Bissonnette

NELLIE ROY
Catherine Lapointe et Raymond Roy

OLIVIER FRÉCHETTE
Alytia Vaillancourt et Vincent Fréchette

MIA FRANCÈS-MIOUSSE
Mélanie Miousse et Romain Francès

ARTHUR GAUDREAU
Gabrielle Gaudreau et Éric Pariseau

JOSHUA BREault
Brianna Couturier et Patrick Breault

CLARA-MAY LARGY-DESROCHERS
Kathleen Largy-Nadeau et Marc-André Desrochers

OPHÉLIE BREault
Mélanie Cyr et Julien Breault

SATYA DYLAN KANDACHI-COLLINS
Yuko Kandachi et Christian Collins



CLARA DESAUTELS
Joannie Aubin et Vincent Desautels



OSCAR VANASSE
Valérie Grégoire et Nicholas Vanasse



Photo: Clément Vaillancourt | La troupe de Tigidou Braziou a égayé tout le village au passage.



Photo : Jessica Garneau | Plus de 150 spectateurs ont assisté à la pièce des Lionceaux

Une belle réussite pour le premier Noël au village

- PAR JORDANE MASSON

Une ambiance des plus festives a enveloppé le cœur de Compton, les 7 et 8 décembre derniers pour le tout premier Noël au village. Initié par la Maison des Arts St-Laurent et le Club Lions 2.0 de Compton, en collaboration avec le Club Lions mère de Compton, cet événement d'envergure bénéficiait de l'appui du ministère de la Culture et des Communications, de la MRC de Coaticook et de nombreux et indispensables partenaires.

Ramenant de doux souvenirs d'antan pour certains et créant de nouvelles traditions pour d'autres, cette première édition du Noël au village a bien réchauffé les cœurs. Michèle Lavoie, la coordonnatrice de l'événement, y voit une première bonne lancée. « Compte tenu du défi que représente une première édition, on peut dire qu'une première graine a été plantée. C'est un événement qui ressemble bien à notre village et qui a su rassembler les gens. »

Un magasin général qui reprend vie

Le magasin général du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent a aussi pu reprendre son ancienne vocation, le temps de ce week-end. Accueillant près d'une dizaine de commerçants, les passants avaient d'irrésistibles



Photo : Clément Vaillancourt – Le lieu historique St-Laurent est redevenu un magasin général le temps de ce week-end.

suggestions gourmets ou pratiques pour leurs cadeaux de Noël ou... leur propre plaisir. Les plus gourmands pouvaient ensuite traverser la rue et profiter des gourmandises à boire ou à manger au barbecue du Marché Tradition.



Photo: Clément Vaillancourt | Les belles idées-cadeaux de la Maison des Arts

Une deuxième édition pour la Maison des arts St-Laurent

Après le Noël à la Maison des arts St-Laurent tenu en décembre 2018, l'aventure récidivait en 2019. Les œuvres de quelque 35 artistes et artisans ont à nouveau ravi les chercheurs de cadeaux originaux. Pour Patricia Pleszczynska, organisatrice de cette partie de l'événement, ce fut un autre beau succès. « Avec l'ambiance instaurée par la fanfare et la chorale, cela créait un beau parcours pour les gens. On a accueilli beaucoup de familles. Nous sommes très contents! » La Maison des Arts, de son côté, a poursuivi ses activités les 14 et 15 décembre 2019.

Les Lionceaux ont ébahi la foule

Accueillant plus de 200 spectateurs en une fin de semaine, les Lionceaux ont su enchanter la foule avec leur performance éblouissante sur scène. Écriture, décor et jeux d'acteurs de leur propre création, les 17 jeunes Comptonois ont offert au public un spectacle charmant entièrement conçu de leur cru. Accompagné par deux enseignantes de l'école Louis St-Laurent, Geneviève Hallée et Karyna Bilodeau et de trois membres du Club Lions 2.0, Jordane Masson, Benoît Bouthillette et Danielle Goyette, le groupe de jeunes espère avoir donné naissance à une nouvelle tradition en souhaitant le retour, chaque année, de ce beau conte de Noël 100 % Compton.



Photos : Jessica Garneau – Ci-haut : Charles le petit Père Noël | Ci-bas : La jolie lutine secrétaire Arianne



Horaire des Fêtes

21 décembre De 9h à 17h	22 décembre Fermé
23 décembre De 9h à 18h	24 décembre De 9h à 17h
25 décembre Fermé	26 décembre Fermé
27 décembre De 9h à 19h	28 décembre De 9h à 17h
29 décembre Fermé	30 décembre De 9h à 18h
31 décembre De 9h à 17h	1 ^{er} janvier Fermé
2 janvier De 9h à 19h	3 janvier De 9h à 19h

Toute notre équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020!

Un ennui de santé durant le temps des Fêtes?

Indigestion, rhume, grippe, allergies... Votre pharmacien est là pour vous. Consultez-le!

- Prescription de médicaments pour certaines conditions mineures*
- Service de mise en pilulier
- Conseils personnalisés sur plusieurs sujets de santé
- Livraison gratuite*
- Récupération des médicaments périmés ou inutilisés

Allons plus loin ensemble.

Chantal Dionne
et Eric Portelance
Pharmaciens Inc.

6630, route Louis S. Saint-Laurent
Compton
819 835-9999

Pharmaciens-propriétaires affiliés à **Proximed**

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Voici les gagnants du concours d'illustrations de Noël

Un immense merci aux jeunes Comptonois pour leur participation. Voici les cinq gagnants tirés au hasard par groupes d'âges qui se méritent un laissez-passer familial (deux adultes et deux enfants) pour l'accès aux sentiers du Parc de la Gorge de Coaticook. En raquettes ou à pied, ce sera un beau moment en famille!

William Lessard, 8 ans



Marianne Lachance, 9 ans



Mikaella Acuna, 6 ans



Eliott Bouchard, 10 ans

BMR

26, ch. de Hatley, Compton | 819 835-5411

HORAIRE DES FÊTES ✨

23 décembre	8h à 17h
24 décembre	8h à 12h
25 décembre	FERMÉ
26 décembre	FERMÉ
27 décembre	8H À 17H
30 décembre	8H À 17H
31 décembre	8H À 12H
1 janvier	FERMÉ
2 janvier	FERMÉ

Joyeux Noël



Zack Coulombe, 11 ans

Joyeuses Fêtes!

VIVACO
GROUPE COOPÉRATIF



Gérard Leblanc avec ses trois enfants Olivier, Annie et Jean Martin

Nuit sainte, sainte nuit

Nous voilà déjà rendus au terme d'une année et à, l'approche du temps des Fêtes, nous nous préparons à célébrer. Depuis déjà plusieurs semaines, nous sommes envahis par toutes sortes d'annonces publicitaires pour nous inciter à consommer. Plusieurs vont s'endetter pour manifester aux leurs leur amour. Comme si la seule façon de manifester son amour était de consommer. Aujourd'hui, avec la panoplie de cadeaux que nous donnons à nos enfants, ces derniers ouvrent un cadeau et ils se dépêchent d'en ouvrir d'autres en oubliant ce qu'il y avait dans le cadeau précédent. Pourtant le tout petit, lui, ne regarde pas la quantité de cadeaux, car il finit souvent même par jouer avec la boîte. Cela nous fait sourire...

Cependant, pour moi, cela me fait réfléchir. Pourquoi l'enfant va-t-il jouer avec la grosse boîte? Pour se faire une maison à sa grandeur, à sa portée. Je me souviens dans ma famille -nous étions nombreux-, un certain Noël, sachant la difficulté financière de mes parents, moi et mes frères nous nous sommes levés la nuit de Noël et nous sommes allés déposer sous l'arbre, nos objets que nous avions enveloppés avec du papier journal. Le matin venu, mes parents se sont levés et ont vu les cadeaux. Nous étions fiers d'avoir pensé donner de nos objets pour souligner la fête de Noël...

Plus tard, alors que j'avais 27 ans et que Micheline était enceinte, nous avons eu la joie de recevoir un beau cadeau et ce Noël a été particulier pour moi. N'ayant pu nous préparer à la fête, car notre bébé est arrivé à la maison la veille de Noël, il y avait dans la maison avec les deux autres petits de deux et cinq ans, une ambiance de beauté et de paix, une ambiance qui nous a fait goûter ce qu'est vraiment Noël. Les enfants n'ont pas

eu de gros cadeaux cette année-là, mais le plus beau a été l'arrivée de leur petit frère qui dormait doucement dans la chambre. Nous n'avions pas pu préparer le repas des Fêtes et j'ai dû acheter deux petits gâteaux Vachon. Je revois les deux petits, devant leur gâteau avec une petite chandelle. Leurs yeux étaient étincelants et joyeux. J'y ai vu, après coup, la naissance d'une vie nouvelle remplie de paix, d'espérance et d'amour; j'y ai vu la présence de Dieu. Ainsi, la vie nous fait un beau cadeau à déballer selon ce que nous sommes avec nos richesses et nos pauvretés, avec nos forces et nos limites.

Noël est la fête de l'amour, de l'espoir. Nous sommes tous appelés à développer ce beau cadeau qui est de donner la vie, pas seulement physique, mais la donner à travers le partage de ce que nous sommes. À Noël, nous célébrons ce Dieu d'amour que nous appelons « Emmanuel » qui signifie : Dieu avec nous. Car Dieu a voulu se faire homme (humain) pour que l'homme devienne Dieu. Autrement dit : Dieu, qui est Amour, a pris notre visage humain pour que l'humain devienne Amour. Beau cadeau, n'est-ce pas?

À toutes et à tous, je souhaite un beau Noël rempli de paix, de joie, d'amour et de vie.

- **Gérard Leblanc**
Diacre permanent
Au nom de la paroisse
Notre-Dame-de-l'Unité

Les trois messes de Noël

- PAR JEANMARC LACHANCE

Il fut un temps où la fête de Noël ne débutait vraiment que le 24 décembre par la Messe de minuit, à peine quelques jours après le début du « congé d'école ». Cela commençait par les quatre semaines du temps de l'Avent où nous étions privés de desserts. Ensuite, la lecture des lettres au père Noël que le « vrai » lisait à la radio depuis le jour où il était arrivé en ville lors d'une parade en son honneur ne faisait qu'augmenter nos attentes. Nous espérions fébrilement ce temps rempli de cadeaux, ces visites à la parenté et les repas où nos grands-mères et nos tantes rivalisaient d'ingéniosité pour concocter des menus des Fêtes tous plus appétissants les uns que les autres. C'était au temps où les hommes ne mettaient pas encore la main à la pâte...

Après un bref « dodo » plus ou moins réparateur tant nous étions fébriles, il fallait se réveiller en pleine nuit pour se rendre au village pour la Messe de minuit. De partout, les familles se précipitaient dans l'église encore dans la pénombre espérant y trouver de la place. C'était bondé de monde en attente d'entendre madame Genest attaquer à l'orgue les premières notes du Minuit chrétien et découvrir qui avait eu l'insigne honneur d'entonner le célèbre cantique. Cette année-là, c'était monsieur Robert Duquette. Malgré le fait que, depuis quelques années, il n'avait pas été délogé de sa tribune, l'émotion et la nervosité s'entendaient dans le trémolo de sa voix, il me semblait un peu plus que par les années passées. Alors que la chorale chantait, à

pleins poumons, le refrain maintes fois pratiqué « *Peuple, à genoux / Entends ta délivrance / NOËL, NOËL / voici le Rédempteur...* », l'église s'illuminait. Précédé des enfants de chœur en soutanes noires et surplis fraîchement repassés et des servants de messe revêtus pour l'occasion de nouvelles soutanes rouges, Monsieur le Curé allait déposer l'Enfant-Jésus de cire dans la crèche plus que centenaire. C'était la même crèche que mes arrière grands-parents, arrivés au début du siècle, avaient découverte lors de leur premier Noël à Compton.

Une succession de cantiques de Noël marquait allègrement les étapes de la Messe de minuit, le sermon de monsieur le Curé ayant été particulièrement court, jusqu'au moment de la communion, interminable tant il y avait de monde. Les dernières prières à peine prononcées, une partie de la foule se levait pour quitter sous le regard désapprobateur des autres paroissiens qui savaient trop bien que, selon la tradition catholique, ce n'était pas fini. Monsieur le Curé entamait alors la deuxième messe de Noël, appelée la messe des Bergers; la chorale se faisait plus discrète, à peine quelques chants; pas de sermon ni de distribution de la communion. Puis suivait ensuite la messe de l'Aurore, tout en silence musical, alors que seul Monsieur le Curé, sur un ton récitatif, déclinaient les différentes prières de la messe. *Ite missa est!* Allez, la messe est dite.

Pour les plus traditionnels, le volet religieux de la Fête de Noël était maintenant accompli. À peine quelques vœux échangés sur le perron de l'église devenu relativement désert et ce serait enfin le temps de célébrer joyeusement en famille le temps des Fêtes.





Ce sont plus de 300 invités qui se sont attablés au *Souper Fondue*.

Un autre succès époustouflant du *Souper Fondue* à Compton

- PAR DANIELLE GOYETTE

Le samedi 16 novembre, c'était la 33^e édition du *Souper Fondue* du Club Lions de Compton. Malgré le temps plutôt glacial, les convives se sont tout de même présentés en très grand nombre pour partager ce souper toujours aussi populaire d'année en année. Ce sont plus de 300 invités qui se sont attablés dans la grande salle du sous-sol de l'église Saint-Thomas-d'Aquin pour jaser, prendre un bon verre de vin et courir la chance de gagner l'un des nombreux

prix de présence offerts par les fidèles commanditaires qui participent chaque année au succès de cette soirée.

Une belle équipe de bénévoles grouillante de vie du Club Lions Mère et du Club Branche 2.0 ainsi qu'une horde de jeunes filles et garçons dynamiques ont accueilli cette belle visite, leur ont servi leurs plats avec des sourires charmants. Tous ont été enchantés de leur soirée. L'honorable ministre Mme Marie-Claude Bibeau députée de Compton-Stanstead, Mme Geneviève Hébert députée de Saint-François, le maire de Compton Bernard Vanasse ainsi que monsieur Luc Charbonneau gouverneur du District U-4, nous ont aussi fait l'honneur de leurs présences. C'était si chaleureux dans cette vaste salle qu'on en avait alors oublié que l'hiver sévissait déjà à l'extérieur!



De la grande visite à la table d'honneur dont l'honorable ministre Mme Marie-Claude Bibeau députée de Compton-Stanstead, Mme Geneviève Hébert députée de Saint-François, le maire de Compton Bernard Vanasse ainsi que monsieur Luc Charbonneau gouverneur du District U-4.



De dynamiques bénévoles en charge des billets.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COMPTON PRÉSENTE LA CONFÉRENCE

Les croix de chemin

La Société d'histoire entreprend l'année 2020 avec l'activité *Mémoires vives* portant cette fois sur **Les croix de chemin**.

L'arrivée, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, de familles canadiennes-françaises catholiques va introduire un nouvel élément dans le paysage comptonois : Les croix de chemin. Dans un milieu majoritairement protestant, l'érection de croix de chemin a de quoi surprendre.

Pour quels motifs, certaines familles ont-elles érigé ce symbole du catholicisme? Combien de croix de chemin ont été implantées à Compton? Que reste-t-il de ce patrimoine religieux? Avez-vous des photographies que vous pourriez nous présenter?

QUAND : le jeudi, 16 janvier 2020 à 13 h 30
OÙ : À la salle au sous-sol du Manoir de chez nous | 4, chemin de la Station, Compton

Ce sera une bonne occasion pour partager vos souvenirs, relater certaines anecdotes et replonger dans l'histoire du Compton.

L'activité est gratuite.

Pour information :
jmlachance1@videotron.ca



Croix de chemin Audet
chemin Hyatt's Mills, Compton
Photographie : Jeanmarc Lachance

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez

vosre publicité dans les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



En hommage à Suzanne Couture

Bien avant l'élection d'une femme première ministre au Québec et d'une mairesse à Montréal, le village de Compton était dirigé par une femme au tournant des années 1990. À la même époque, d'autres femmes ont aussi siégé au conseil municipal. Parmi ces pionnières, Suzanne Couture, dont nous avons appris avec tristesse le départ aussi subit qu'inattendu le 19 novembre dernier.



Aux hommages de sa famille, nous voulons ajouter la reconnaissance des membres de la communauté comptonoise. Car, même si elle ne cherchait pas les honneurs, Suzanne a joué un rôle important dans le développement de Compton. Réjane Tremblay, en poste à la mairie à l'époque, retient que Suzanne -conseillère de 1989 à 1993- était une personne à l'écoute, respectueuse et très aidante par ses compétences professionnelles. Soucieuse de connaître les forces et les défis de la Municipalité, elle l'a dotée d'un répertoire des organismes et des entreprises.

Au moment où les Explorateurs, ancêtres des camps de jour, avaient grand besoin de renfort, Suzanne s'est associée pendant dix ans à Josée Roy pour maintenir l'offre d'activités estivales aux enfants de Compton. Josée se souvient de son engorgement et de son ouverture. Elle parle d'une femme de cœur et très engagée, notamment dans le projet d'agrandissement de l'école et de l'installation d'un ascenseur pour permettre à un enfant handicapé d'étudier dans son village.

Pour ma part, j'ai connu Suzanne lors de la création des Compagnons du Lieu historique en 2001. Parmi ses nombreuses qualités, j'ai apprécié particulièrement ses capacités d'analyse, sa créativité et sa joie de vivre. En même temps qu'elle encourageait la création de projets et s'y engageait, sa petite calculatrice intérieure savait nous remettre les pieds sur terre avec un irrésistible sourire. Du Week-end des saveurs aux activités des Comptonales et des Lions, Suzanne était solidaire des projets collectifs de Compton.

Affable, élégante et discrète, Suzanne nous manquera beaucoup. De nombreux organismes communautaires d'ici et d'ailleurs en Estrie auxquels elle offrait son soutien bénévolement se sentent aujourd'hui orphelins.

Jocelyn, Virginie, Sophie et Samuel, nos pensées affectueuses vous accompagnent,

- Michèle Lavoie

Travaux Légers Enr.
R.B.Q. : 8343-6162-32

- MINI EXCAVATION
- TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE
- DÉNEIGEMENT
- FAUCHAGE BORD DE ROUTE
- TRANSPORT PIERRE / SABLE / TERRE

François Duquette, propriétaire

Tél. 819 835-0884
Télec. 819 835-0191
Cell. 819 823-2854

Campagnes de financement du Comité de mobilisation

Barmaids pour la soirée d'Halloween
Malgré la température et le manque d'électricité, des familles courageuses ont participé à la soirée d'Halloween du 1er novembre dernier organisé par le Comité des Loisirs de Compton. Le Comité de mobilisation était en charge du bar pour l'occasion. Mylène Veilleux, Catherine Petenaude et Émélie Beaulieu se sont amusées à jouer les barmaids d'un soir! Cet événement a permis d'amasser un peu plus de 200\$! Merci à tous ceux qui ont bravé la tempête de vent!

de 5 346,59\$ qui a été amassé! Grâce à nos commanditaires, Construction Goudreau inc. et Véronique Rouillard (Véro Créations), le Comité cafétéria ainsi que Mélissa et Martine Crête (produits Tupperware), le comité a pu remettre des prix aux meilleurs vendeurs et faire le tirage de nombreux prix de présence, le vendredi 22 novembre.

- **Émélie Beaulieu**
Présidente du Comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école

Campagne de brosses à dents
Pour une 3^e année, la campagne de vente de brosses à dents du Comité de mobilisation de l'école a été un franc succès. Encore une fois, grâce à nos partenaires, nos chers pharmaciens Chantal et Éric de Proximed, c'est un bénéfice



- 4^e rangée : Mylène Veilleux, Chantal Dionne, Julie Bélisle-Doré, Émélie Beaulieu
3^e rangée : Britany McDuff-Dassylva, Mathias Gilbert, Édouard Lajeunesse, Adèle Lavoie, Ariane Turcotte, Jacob Lajeunesse, Maïa Barrington
2^e rangée : Loïc Cloutier, Violette Marçal, Léonie Bélanger, Mégane Duchesne, Tommy Boisvert, Maxence Lafortune, Christophe Lafortune, Isaac Lafortune
1^{re} rangée : Noam Tétréault, Élodie Harriman, Emmy Demers-Fauteux, Xavier Duquette, Ève Roy, Alice Brault, Mathias Lauzon

À venir

Fred Solo / 26 janvier
Voix de la Jungle / 16 février
Plaine Lune / 23 février
Annie Blanchard / 6 mars
Mainer's Curse / 14 mars
Bayou / 15 mars
Jordane & Pierre-Hervé Goulet / 20 mars
Trio Guillaume Marlineau / 22 mars
Guy Nantel / 27 mars
Sussex / 28 mars
Tim Brink / 3 avril
Sam Tucker / 17 avril

Justin Boulet 21 fév. à 20 h

Caroline Savoie 24 janv. à 20 h

Véronique Bilodeau et Andy St-Louis 31 janv. à 20 h

Joyeuses fêtes et bonne année!

Bibeau
Marie-Claude Bibeau
Députée Compton - Stanstead M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
www.mcbibeau.liberal.ca
mclaudebibeau

À la recherche d'une idée cadeau ?
Offrez un certificat cadeau!

Pavillon
des arts et de la culture de Coaticook

www.pavilloncoaticook.com
116, rue Wellington, Coaticook
819 849-6371

Coaticook Desjardins



L'écho des jeunes

Cette chronique donne la parole aux jeunes de notre région de 14 à 24 ans qui témoignent de leurs passions, leurs rêves, leurs espoirs.

Depuis des centaines d'années, des dizaines d'espèces cohabitent sur terre. Et l'être humain s'est toujours considéré comme le plus intelligent parmi ces espèces. Cependant, il est prêt à tout pour quelques dollars de pouvoir qu'il va perdre rapidement. Et puis, les parents, eux, passent leur temps à dire aux enfants d'avouer leurs fautes et de ne pas rejeter la faute sur les autres. Je trouve que l'humain est une espèce très forte sur le « fais ce que je te dis, pas ce que je fais ».



Le meilleur exemple que je puisse donner est l'Halloween 2019. Parce qu'il y avait de la pluie, plusieurs parents ont décidé de reporter la récolte de bonbons au 1er novembre. Après ça, plusieurs personnes ont mis ça sur la faute des jeunes. Pourtant, les jeunes seraient tous allés faire leur récolte de bonbons le soir même de l'Halloween si les parents les avaient laissés faire. Ce qui montre bien que l'être humain prend le crédit de ses décisions simplement quand ça lui rapporte.

À présent, j'ai assez parlé des parents, parlons des jeunes maintenant! La plupart des jeunes d'aujourd'hui n'ont qu'à faire une demande à leurs parents pour avoir quelque chose qu'ils désirent et ils vont l'obtenir. Alors, si la nouvelle génération continue de croire que tout leur sera toujours donné aussi facilement, la prochaine génération va vivre en fonction de la façon dont leurs parents les guident que ce soit à propos du travail et de la valeur des biens. Et pourtant, il est bien clair que même si nous leur en voulons parfois lorsqu'ils nous disent « non » pour quelque chose, avec le temps, nous finissons bien par leur dire merci pour leur refus, car on

comprend pourquoi ils l'ont fait. Cela pourra-t-il en faire réfléchir quelques-uns? Je me doute bien que la plupart de ceux qui liront ce texte ne changeront pas leur façon d'être, mais je continue d'espérer pouvoir aider à ma façon à changer le monde et la manière de penser de certains, car je crois au fond de mon cœur qu'il y a toujours un début à tout.

- Sébastien Grenier, 17 ans

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Charron & fils

819 849-4141
www.charronetfils.com

TERRASSE

WOOD 20

RESTAURANT | BAR LAITIER

Toujours accueillant depuis plus de 10 ans!

Ouvert la semaine de 10h à 21h
819 835-0060

Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de rédaction et de production de *L'écho* vous souhaitent un heureux temps des Fêtes. Nous tenons à vous remercier, car le plus beau cadeau que vous pouvez offrir à ce journal communautaire, c'est votre appui!

C'est tous ensemble que nous demeurons les plus forts et les meilleurs!

C.A. : Lisette Proulx, Isabelle Binggeli, Brigitte Robert, Danielle Robinet, Jean-Christophe Levac, Maude Zulauff, Jessica Garneau
Rédaction et production: Danielle Goyette, Jordane Masson, Carolyne Mongeau



Assurances :
Automobile
Résidentielle
Commerciale
Agricole
Voyage
Cautionnement

Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée

Le courtier d'assurances indépendant vous protège mieux.

Toute une équipe à votre service!

6920, rte Louis-5-St-Laurent, Compton (Québec) J0B 1L0
Bureau (819) 835-9511 (819) 823-3311 | info@leblancassurances.com

LA STATION
Le confiné
FROMAGERIE • FINE CHEESE MAKERS

FABRIQUER LE PLAISIR

Fromages fermiers biologiques
DÉGUSTATION | VISITE | GRILLED CHEESE

OUVERT 7 JOURS SUR 7
440, chemin Hatley, Compton QC J0B 1L0
819 835-5301 fromagerielastation.com

SUPERMARCHÉ

IGA
COATICOOK

Le plaisir de
mieux manger

Le supermarché en région

265, rue Child
Coaticook (Québec)
819 849-6226

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

PRET-À-MANGER - BOULANGERIE - PÂTISSERIE - LÉGUMES BIOS

MARCHE FERME BEAULIEU
FARMER'S MARKET

FERMÉ DU 25 DÉCEMBRE AU 5 FÉVRIER
À PARTIR DU 6 FÉVRIER
OUVERT JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

3700 ROUTE 147, WATERVILLE - 819-562-6477

Écho de l'église Saint-Thomas-d'Aquin

Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité



CVA 2020

Notre objectif de 50 000\$ n'est toujours pas atteint et il est primordial que nous puissions compter sur toutes ces sommes si nous voulons préserver notre patrimoine. Si vous n'avez pas encore contribué, il

est toujours temps. Donnez généreusement à votre église, dans la mesure de vos moyens, par versement, par la poste ou en personne!

TIRAGE 2019

Voici les gagnants pour le tirage du 17 novembre dernier :

Claire Tremblay de Compton # 229 = 300 \$

Sylvain Veilleux de Magog # 27 = 200 \$

Yves Ménard de Compton # 343 = 100 \$

Félicitations!



Nous vous souhaitons à toutes et à tous, un Noël de paix, de joie, d'amour et de tendresse ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020.

Écho du Comptoir familial

Qu'on le veuille ou non, la période des Fêtes est une fois encore bien arrivée, les décorations lumineuses nous le rappellent, les centres commerciaux aussi, et avec insistance!

Au comptoir, tout ce qui nous rappelle Noël et le Nouvel An et tout ce que nous avons reçu au cours de l'année est étalé. Nous avons parfois de réelles trouvailles. Des boules anciennes, des personnages de crèche, des guirlandes, des rubans, des cartes de souhaits, des sacs d'emballage, de menus articles pour compléter votre création, etc. sans oublier les jouets de toutes sortes. Il faut venir voir pour se convaincre que les donateurs de la communauté sont vraiment généreux.

Notre dernière vente de l'année à 3 \$ le sac s'est bien déroulée, plusieurs en ont profité dans la bonne

humeur et heureux de leur récolte. Nous sommes reconnaissants à vous de la communauté qui pensez à nous par vos dons de vêtements et d'articles de toutes sortes. Nous remercions ceux qui nous encouragent tout au long de l'année par vos visites régulières au magasin. Nous pouvons ainsi venir en aide à des personnes pour qui la vie est plus difficile, à des organismes qui voient au bien-être des autres, à des collectes de fonds comme les paniers de Noël. C'est ainsi que l'on redonne à la société.

Toutes les bénévoles du comptoir vous souhaitent un bon temps des Fêtes, de belles rencontres en famille et entre amis et à l'année prochaine.

**** Noter que le comptoir sera fermé les 25-26 décembre et les 1^{er}-2 janvier 2020.**



CHEVALIERS DE COLOMB

Ce 1^{er} décembre, c'était notre *Guignolée* et nous avons fait une collecte extraordinaire! Or, la cueillette n'aurait jamais été aussi bonne sans l'aide de personnes bénévoles qui ont bravé le froid.

Voici ceux qui nous ont aidés grandement. Pour commencer, j'ai le plaisir de souligner un grand don du Comptoir familial, un très gros MERCI à vous, Mesdames. Aussi, la liste de ceux qui ont fait une grandiose journée de bénévolat. Pour Compton, soulignons M. Patrick Lanctôt et ses pompiers, Marie-Pierre Larochelle, Bryan Nadeau, Yanic Chouinard, Kevin Nadeau, Marie-Soleil Chouinard, Marie-Josée Sage, Jeremy Chouinard, Oliver Koritar, Raymond Desrosiers, le père Noël (tombé en bas de son traîneau pour aider), Réal et Rachel Blanchard, Bruno Forand et Stef Hébert (Martinville), la Maison des jeunes de Waterville, Maxime Oshwald, Christophe Chassé, Benjamin Lefebvre, Zachary Lefebvre, Brigitte Gobeil.

Et bien sûr, merci à nos comptables adorées Mesdames Angèle Desrosiers et Andrée Coté, et nos musiciens bien aimés M. Raymond Brochu, Jérôme Brochu et Mathieu Brochu. Il ne faut pas oublier les personnes du Conseil de Compton pour nous avoir donné la permission d'utiliser un camion de pompier. Aussi à Mme Diane Goyette qui nous a permis d'utiliser un chapiteau des Comptonales pour abriter nos musiciens et M. Denis St-Onge pour nous avoir prêté un réchaud. Nous avons eu beaucoup de plaisir, et comme disait un grand ami à moi, dire MERCI ne coûte rien, mais fait plaisir à entendre.

À ma réunion d'hier soir, j'ai souligné le travail qui a été fait et j'étais fier de dire que nous avons une équipe extraordinaire. Et il ne faut pas oublier les généreux donateurs qui ont pris la peine de s'arrêter pour donner.

Pour conclure, je vous dis à tous que Dieu vous bénisse, passez de Joyeuses Fêtes et santé et bonheur.



- Gilles Pomerleau, Grand Chevalier

Écho de l'école Louis-St-Laurent

EMMIEUTER LE MONDE...

Les élèves de la maternelle de Josée sont remplis d'énergie. Ils ont décidé d'emmieuter le monde en offrant l'un de leurs jouets à un enfant dans le besoin... et ils sont fiers!

PROJET LIRE ET FAIRE LIRE

Nous avons la chance d'être parrainés par Sylvie Lemonde, conseillère municipale. Elle organise le projet *Lire et faire lire* au grand plaisir des enfants de la maternelle! Tout au long de l'automne, des grands-mamans et des grands-papas offrent un temps magique de lecture. Les enfants adorent tellement ce moment privilégié rempli d'émotion et de tendresse. Un grand merci pour ce projet intergénérationnel tellement riche!



Classe de maternelle de Josée et bénévoles (Jean, Michèle, Suzanne, Joanne, Jacques, Chantale et Jordane)



Michèle et la petite Raphaëlle

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES SAPINS DE NOËL

Un grand merci pour votre soutien! 129 sapins ont été vendus! Les profits nous permettent d'offrir une belle panoplie d'activités et de sorties éducatives. Nous remercions bien sûr le Verger Ferland, complice de cette belle réussite!



Maïka Vachon, Elsa Vachon, Amaël Vachon, Desreck Vachon, Thalya Vachon

SPECTACLE DE MUSIQUE

Les élèves étaient vraiment fiers de vous présenter leur spectacle de musique mardi 17 décembre dernier. Votre présence et vos encouragements sont le fruit de leur effort! Sachez que vous faites une différence! Je tiens aussi à remercier Sylvie et Isabelle, nos chefs d'orchestre, qui accompagnent vos enfants dans ce beau projet créatif!

Toute l'équipe de l'école se joint à moi, pour vous souhaiter un magnifique temps des Fêtes et du plaisir en famille!

- Chantal Leroux

Directrice de l'école Louis-St-Laurent

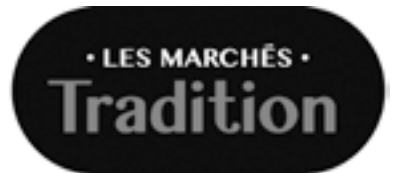
BUREAU DE SHERBROOKE
373, rue King Est, suite 202-B
Sherbrooke (Québec) J1H 1B4
Téléphone: 819 565-0667
Courriel: genevieve.hebert.sah@assnat.qc.ca

BUREAU DE COATICOOK
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2E3
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Pour le plaisir de mieux manger

VOTRE MARCHÉ DE QUARTIER

Marché Patry et fils



Produits locaux

Viandes fraîches, charcuteries et fromages fins

Abondance de fruits et légumes de qualité

Mets préparés maison et produits régionaux



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux

Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h | 819 835-5492

Nos sincères sympathies à la famille et aux proches de :

Roger Champagne
Émilienne Bernier Fortier
Suzanne Couture
Adrien Langevin
Viola Lemieux
Madeleine Charbonneau
Bernard Dumont



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RÉGION DE COATICOOK



819 849.6688 info@cfcoaticook.com
salonfunerairecoaticook.com
284, rue Child, Coaticook



Les préarrangements funéraires : une option rassurante pour vous et vos proches. Prenez rendez-vous avec nos professionnels, vous en serez encore mieux informés!



COMPTON AU BOULOT De l'énergie à revendre!

- PAR JORDANE MASSON

Native d'Orford, Magali T. Pelletier a aménagé à Compton il y a deux ans. En couple depuis trois ans avec Anthony Patry, copropriétaire du Marché Tradition de Compton, les deux tourtereaux se côtoient à la maison comme au travail. En effet, Mme T. Pelletier occupe le poste de gérante des fruits et légumes aux côtés de son conjoint.

Parlez-nous de votre parcours.

Quand j'étais plus jeune, mon père m'amenaient souvent au restaurant. J'aimais l'ambiance et les périodes d'affluence. Je devais avoir sept ou huit ans, mon père était assis tout près, et je faisais l'hôtesse au Liquorstore, pratiquement toutes les fins de semaine. Ça m'a donné le goût du travail. Les études, ça m'attirait moins, sûrement parce que j'ai trop d'énergie! J'ai beaucoup appris sur le tas, surtout dans le domaine touristique. J'ai travaillé un an comme gérante sur le bateau et le train touristique à Magog. Aussi, j'ai travaillé pendant deux ans au OMG resto à Sherbrooke en tant que gérante.



En quoi consiste votre travail au marché Tradition?

Je travaille quarante heures par semaine, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Parfois, je rentre la fin de semaine pour les commandes ou pour aider. Je débute mes journées par l'inspection des fruits et légumes. Je dois m'assurer de la fraîcheur. Ensuite, je m'occupe du remplissage. J'ai des livraisons aux deux jours environ, donc je décharge avec d'autres employés. Je m'occupe aussi des commandes. Idéalement, on essaie toujours de faire rentrer ce qui est en spécial, car c'est ce qui se vend le plus. Pour les prêts-à-manger, je prépare les salades, les crudités et les fruits coupés. Actuellement, je cherche à trouver des trucs pour réduire nos emballages plastiques. Bien sûr, je travaille aussi de la caisse. Je remplace pour permettre aux employés de dîner.

Qu'est-ce que le temps des Fêtes apporte de différent?

En général, l'hiver est beaucoup plus tranquille que l'été. Par contre, à l'approche du temps des Fêtes, il y a des demandes de traiteur, donc je prépare de gros plateaux de légumes. Aussi, il va y avoir des commandes plus grosses à faire lors de nos spéciaux, comme à notre jeudi fou. Il y avait 200 poches de pommes de terre à décharger! Deux semaines avant Noël, on commande des produits dont les clients ont besoin pour leurs repas festifs, comme des canneberges pour la farce entre autres.

Quels sont vos défis dans votre travail?

Je ne suis pas quelqu'un qui aime la routine. Dans mes anciens métiers, j'avais des horaires variés et je travaillais beaucoup le soir. C'est de nouvelles habitudes à prendre. Comme j'ai beaucoup d'énergie, j'aime moins les temps morts, mais je vais en arrière et je m'occupe toujours. Je m'ennuyais un peu de la restauration

alors, depuis cet été, je travaille à l'occasion comme serveuse au Cinquième Élément.

Qu'est-ce que vous aimez le plus de votre travail?

À part mon conjoint? (sourire) Je dirais, la clientèle! Surtout l'été, avec l'achalandage qui augmente, on reçoit beaucoup de touristes. La clientèle de Floride qui arrive toute bronzée et de bonne humeur et qui s'ennuyait de nous! On a droit à de beaux commentaires. Il y a des habitués qui reviennent chaque année et, lorsqu'ils partent, ils viennent nous dire au revoir. C'est touchant! On voit qu'ils nous aiment et qu'ils ont hâte de revenir à Compton. Ça rejoint bien l'ambiance familiale qu'on espère à notre épicerie.

« **Merci à notre fidèle clientèle de venir nous encourager! Grâce à vous, on continue à vous donner un service local et familial. Sans vous, nous n'existerions pas. De Joyeuses Fêtes à vous tous!** »

Magali et Anthony

SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI
Luc Jacques SERVICE
REPARATION D'ÉLECTRIQUE
MONTAGE DE BOARDS ÉLECTRIQUES
(819) 849-0250 ou 821-0784

Daniel Parent
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
451, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P8
819 849-4100

Coiffure Navaho
Pour elle et lui
Coiffeuse styliste:
Sylvie Laperle
18, chemin de Hatley
app.1, Compton JOB 1L0
Tél: 819 835-0223

SICO
CENTRE DE PEINTURE
DANIEL LAROUCHE enr.
54, rue Main Ouest, Coaticook,
Qc. J1A 1P2
819 849-4410

Me Adrienne Houle
Avocate
C-24 rue Court
Coaticook (Québec)
J1A 1K9
tél : 819 849-3103
fax : 819 849-6019
adrienne.houle@bellnet.ca

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton, JOB 1L0
Lundi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 17 h 30 et vendredi : 8 h 30 à 12 h
Tél. : 819 835-5584 Téléc. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences: 9-1-1

COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES:
Bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles | Voir www.compton.ca

PERMIS OBLIGATOIRES

- ▶ Licence de chiens: 15 \$
- ▶ Enregistrement du système d'alarme
- ▶ Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- ▶ Permis de feu: En vertu de la réglementation municipale, il est obligatoire en tout temps d'obtenir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Les contrevenants s'exposent à des amendes. Ces permis sont délivrés sans frais par le Service de sécurité des incendies sur prise de rendez-vous aux heures d'ouverture du bureau municipal. Prévoir un délai de traitement d'au moins 24 heures. Informations ou pour rendez-vous : 819 835-5584.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE
Pour informations ou un permis : M. Jean-Bernard Audet, MRC de Coaticook, 819 849-9166.

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, CONTENANTS DE PEINTURE AÉROSOL ET HUILES USÉES
Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent:
premier et troisième vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE ESTELLE-BUREAU
29, chemin de Hatley, 819 835-0404
Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 30 à 19 h, mercredi : 15 h 45 à 19 h 30 samedi : 10 h à 13 h

BOUTIQUE LUCILLE (COMPTOIR FAMILIAL)
Sous-sol de l'église, 6747, route Louis-S.-St-Laurent
Mercredi et jeudi : 13 h à 19 h

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits au bottin mensuel en dernière page. Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.



Contactez Carolyne Mongeau
819 571-9973 echodecompton.pub@gmail.com

Éditeur : OBNL L'écho de Compton
Membres du C.A. de l'OBNL :
Présidente : Lisette Proulx
Secrétaire : Isabelle Binggeli
Trésorière : Marie-France Ouellet
Administrateurs : Brigitte Robert, Danielle Robinet, Jean-Christophe Levac, Jessica Garneau et Maude Zulauff
Rédactrice en chef : Danielle Goyette
Journaliste : Jordane Masson
Graphiste : Carolyne Mongeau
Photos : Jordane Masson, Danielle Goyette, Jessica Garneau, Clément Vaillancourt, collection personnelle Gérard Leblanc, collection personnelle Sébastien Grenier, collection personnelle Suzanne Couture
Révision : Danielle Goyette

Prochaine date de tombée : 20 janvier 2019

Séances du conseil La prochaine assemblée régulière du conseil aura lieu
LE MARDI 21 JANVIER 2020 À 19 H 30

L'écho de Compton sur Facebook!

L'écho, c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur notre page.
www.facebook.com/comptonecho

Lisez L'écho sur Internet

compton.ca/echo sous l'onglet Vivre à Compton

Cette édition de L'écho de Compton est un tirage certifié par l'AMECQ



L'écho est un journal communautaire membre de l'AMECQ



L'ÉCHO DE COMPTON - JANVIER 2020

Nos annonceurs

Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Animalerie Chez Chanel	819 849-7913
Brunelle électronique.....	819 849-3608
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Charron et fils, salon funéraire	819 849-4141
Coiffure Navaho.....	819 835-0223
Daniel Parent, arpenteur-géomètre ..	819 849-4100
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Ferblanterie Edgar Roy.....	819 849-0532
Fromagerie La Station	819 835-5301
Geneviève Hébert, députée	819 565-3667
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
IGA Coaticook	819 849-6226
JM Martineau, électricien	819 835-5773
Lajeunesse Tuyauterie et Cie.	819 849-9793
Luc Jacques, réparation électros	819 849-0250
Marché de la Ferme Beaulieu	819 562-6477
Marché Patry et Fils (Tradition)	819 835-5492
Marie-Claude Bibeau, députée.....	819 347-2598
Pavillon des arts et de la culture.....	819 849-6371
Pharmacie ProxiMed.....	819 835-9999
Promutuel Coaticook, assurances	819 849-9891
Sico, Centre de peinture	
Daniel Laroche	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Tommy Veilleux, mini-excavation	819 572-3806
Travaux Légers Enr.	819 835-0884
Vergier Le Gros Pierre	819 835-5549
Vivaco groupe coopératif, Unimat ...	819 835-5411
Wood.....	819 835-0060

Merci à la MRC de Coaticook pour son soutien financier



Un grand merci au Club Lions de Compton pour son soutien financier



Shaw) Direct

Télé Satellite

La télé n'importe où. Vous l'avez.

Obtenez des chaînes locales, américaines et de sports, et personnalisez votre forfait avec des chaînes spécialisées.

Cinq chaînes à la carte à partir de

34,99 \$
par mois¹

pour les six premiers mois

Choisissez parmi plus de 100 de nos chaînes spécialisées les plus populaires, telles que :

SÉRIES+ HD

vie

CINE-POP

D HD

H HD
HISTORIA

Voir les détails en magasin.



NOM DU DÉTAILLANT / COORDONNÉES DU DÉTAILLANT

BRUNELLE
électronique

**10 RUE MAIN OUEST
COATICOOK, QUÉBEC
819-849-3608**

(1) Le prix courant de 51 \$ par mois pour le forfait Petit s'appliquera après la période de promotion de six (6) mois à 34,99 \$ par mois. L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Les taxes sont en sus. Tous les services de Shaw Direct sont assujettis à nos Conditions de service et à notre Politique de confidentialité. © Shaw Satellite G.P., 2019. Tous droits réservés.